

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION INTERMINISTERIELLE : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET
TOURISME

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- Le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- Le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- Le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- Le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- La présentation du programme ;
- L'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- Le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- Le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :

- La présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- La mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- La mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	1
<u>MISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TOURISME</u>	3
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	4
PRESENTATION DE LA MISSION	4
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	6
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION.....	6
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	7
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION.....	8
<u>PROGRAMME COORDINATION DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT ET APPUI A L'ACTION LOCALE</u>	9
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	10
PRESENTATION DU PROGRAMME	10
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	12
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	15
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	15
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	16
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	17
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	17
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	17
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	18
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	18
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	18
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS.....	18
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	18
<u>PROGRAMME TOURISME</u>	19
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	20
PRESENTATION DU PROGRAMME	20
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	22
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	24
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	24
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	25
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	26
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	26
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	26
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	27
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	27
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	27
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS.....	28
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	28
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	29

MISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TOURISME

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE** des Infrastructures, des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire.

La mission est également portée par le **MINISTRE** de la Promotion des investissements privés, du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie.

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission "Aménagement du Territoire et Tourisme" a vocation d'une part, d'élaborer les outils d'orientation et de planification spatiale et d'apporter un appui aux collectivités locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de leurs stratégies de développement. D'autre part, elle est orientée vers le développement d'un "tourisme durable" qui prend en compte les dimensions socio-économiques, culturelles et environnementales, afin de faire du Gabon une destination de référence mondiale dans l'écotourisme et au plan régional dans le tourisme d'affaires, en s'appuyant sur son patrimoine naturel et culturel.

En tant que garant de la cohérence globale de la politique d'aménagement et de développement du territoire et du « Tourisme durable », la mission est en articulation forte d'une part avec l'ensemble des administrations sectorielles et d'autre part avec les programmes suivants :

- Coordination des politiques urbaines ;
- Développement rural ;
- Infrastructures et équipements .

Cette mission comporte deux programmes :

- Coordination des Politiques de Développement et Appui à l'Action Locale ;
- Tourisme.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes de référence de la mission "Aménagement du Territoire et Tourisme" sont :

- la loi d'Orientation de la stratégie de Développement Economique et Social (LODES) du Gabon ;
- le Décret n°000854/PR/MAT du 14 novembre 2002, portant organisation et attributions du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire ;
- le décret N°1145/PR/MTCST du 10 octobre 1989, complétant le décret N°168/PR du 26 janvier 1984 pour la création de la Direction Générale du Contrôle des Hôtels (DGCH) ;
- le Plan Directeur de Développement Touristique (PDDT) ;
- le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) ;
- le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) ;
- Le document Gabon 2025.

PRINCIPALES REFORMES

Les principales réformes intervenues récemment dans la mission "Aménagement du Territoire et Tourisme" concernent :

- l'élaboration du nouveau texte organique portant sur la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT) ;
- l'élaboration du nouveau texte organique portant sur la Direction Générale de l'Appui à l'Action Locale (DGAAL) ;
- l'élaboration du nouveau texte organique portant sur le Secrétariat au Tourisme Chargé des Loisirs.

Par ailleurs les réformes en cours portent sur les projets d'élaboration d'un code du tourisme et sur la loi d'orientation en matière du tourisme.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	2015 Réalisé	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)
N°1 Produire d'ici 2018, 31 documents de planification spatiale en vue de réduire les déséquilibres et les dysfonctionnements de développement sur l'ensemble du territoire	Taux d'avancement du SNADT	100	100	100	0
	Nombre de liv res blancs provinciaux actualisés	N/A	9	0	-9
	Nombre de PAD cumulés élaborés	N/A	4	0	-4
	Nombre de PDL cumulés élaborés	N/A	3	0	-3
N° 2 : Disposer d'ici 2018 des cadres de concertation (CIADT, CNADT, CREES et un instrument de financement FNADT) des actions d'Aménagement du Territoire	Nombre de décrets du CIADT	N/A	1	0	-1
	Nombre de décrets de CREES	N/A	1	0	-1
N° 3 : Soutenir d'ici 2018 l'attractivité des zones rurales	Nombre de localités pilotes identif iées	N/A	9	0	-9
	Nombre de plans concertés des villages RDR élaboré	N/A	9	0	-9
N° 1 : Développer une offre touristique attractive à l'horizon 2018	Nombre de fédérations créées	N/A	4	0	-4
	Nombre de reportings consolidés attestant l'accompagnement...	N/A	2	0	-2
	Nombre de personnes formées dans la production touristique au sein des entreprises du secteur	165	50	100	+50
	Taux de réalisation du développement de l'offre touristique	N/A	30%	70%	+40%
N° 2 : Disposer d'une hôtellerie répondant aux standards internationaux d'ici 2018	Nombre d'établissements recensés dans 4 provinces.	N/A	150	267	+117
	Nombre cumulé d'agents DGT, DGH, formés	N/A	10	7	-3
	Nombre cumulé de personnels des hôtels et restaurants formés	N/A	30	3	-27
	Nombre cumulé de campagne de sensibilisation	N/A	4	0	-4
	Taux de réalisation de la classification des hôtels et restaurants	N/A	50%	50%	0%

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LF pour 2016	AE engagées en 2016	Ecart	CP ouverts en LF pour 2016	CP consommés en 2016	Ecart
		(a)	(b)	(a - b)	(c)	(d)	(c) - (d)
4 .199	Coordination des Politiques de Développement et Appui à l'Action Locale	267 869 014	204 776 167	63 092 847	267 869 014	204 776 167	63 092 847
4.199.1	Appui et Conseils aux Collectivités Locales	27 795 684	10 290 000	17 505 684	27 795 684	10 290 000	17 505 684
4.199.2	Coordination Territoriale des Politiques	240 073 330	194 486 167	45 587 163	240 073 330	194 486 167	45 587 163
4.206	Tourisme	314 891 807	212 063 987	102 827 820	314 891 807	212 063 987	102 827 820
4.206.1	Valorisation du patrimoine touristique	247 766 426	162 454 08	85 312 339	247 766 426	162 454 087	85 312 339
4.206.2	Hôtellerie	67 125 381	49 609 900	17 515 481	67 125 381	49 609 900	17 515 481
Total pour la mission		582 760 821	416 840 154	165 920 667	582 760 821	416 840 154	165 920 667

Explication des principaux écarts :

Pour l'exercice budgétaire 2016, la mission "Aménagement du Territoire et Tourisme" a bénéficié d'un budget de **582 760 821 F CFA** et exécuté **416 840 154 F CFA**, soit un écart global de **165 920 667 F CFA**. Le taux d'exécution global est de **71,53%**.

L'écart constaté se justifie par la non-levée de la réserve obligatoire qui s'élève à **19 547 241 FCFA**, mais également par les mesures de régulation budgétaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016	AE engagées en 2016	Ecart	CP ouverts en LF pour 2016	CP consommés en 2016	Ecart
	(a)	(b)	(a – b)	(c)	(d)	(c) – (d)
N°4.199 Coordination des politiques de développement et Appui à l'action locale	267 869 014	204 776 167	63 092 847	267 869 014	204 776 167	63 092 847
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	177 734 000	172 743 917	4 990 083	177 734 000	172 743 917	4 990 083
Titre 3. Dépenses de biens et services	90 135 014	32 032 250	58 102 764	90 135 014	32 032 250	58 102 764
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°4.206 Tourisme	314 891 807	212 063 987	102 827 818	314 891 805	212 063 987	102 827 818
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	89 082 000	91 743 000	-2 661 000	89 082 000	91 743 000	-2 661 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	150 809 807	85 908 537	64 901 270	150 809 807	85 908 537	64 901 270
Titre 4. Dépenses de transfert	75 000 000	34 412 450	40 587 550	75 000 000	34 412 450	40 587 550
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission	582 760 821	416 840 154	165 920 666	582 760 821	416 840 154	165 920 666
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	266 816 000	264 486 917	2 329 083	266 816 000	264 486 917	2 329 083
Titre 3. Dépenses de biens et services	240 944 821	117 940 787	123 004 034	240 944 821	117 940 787	123 004 034
Titre 4. Dépenses de transfert	75 000 000	34 412 450	40 587 550	75 000 000	34 412 450	40 587 550
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

L'analyse de la consommation des crédits par mission et par titre se présente ainsi qu'il suit :

- Pour le "**Titre 2 : dépenses de personnel**", la dotation octroyée par la loi de finances 2016 est de **266 816 000 F CFA** et le montant des crédits consommés est de **264 486 917 FCFA** ; soit un taux d'exécution de **99,13%**.
- Pour le "**Titre 3 : dépenses de biens et services**", initialement inscrit à hauteur de **240 944 821 F CFA**, le montant des crédits consommés s'élève à **117 940 787 FCFA** ; soit un taux d'exécution de **48,95%**. L'écart de **123 004 034 FCFA** s'explique par la non-levée de la réserve obligatoire qui est de **12 047 241 FCFA** d'une part, et par les mesures de régulation budgétaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat, d'autre part.
- Pour le "**Titre 4 : dépenses de transfert**", le montant des crédits consommés s'élève à **34 412 450 FCFA**, soit un taux d'exécution de **45,88%**. L'écart de **40 587 550 FCFA** est principalement dû aux crédits de l'opérateur AGATOIR (**36 763 944 FCFA**) qui n'ont pas été mis à disposition.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1			
Titre 2	-2 329 083		
Titre 3			
Titre 4			
Titre 5			
Titre 6			
Total des mouvements d'AE	-2 329 083		

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1				
Titre 2	- 2 329 083			
Titre 3				
Titre 4				
Titre 5				
Titre 6				
Total des mouvements de CP	- 2 329 083			

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

Les crédits du "Titre 2 : dépenses de personnel" (**66 403 505 FCFA**) ont été transférés de la mission "Aménagement du Territoire et Tourisme" vers les missions "Gestion des finances publiques" (**43 367 339 FCFA**) et "Provisions" (**23 036 166 FCFA**) pour la couverture de la solde permanente dont la gestion est centralisée au Ministère en charge du Budget.

Dans le cadre du réajustement des crédits de la MONP, les crédits du Titre 2 ont été transférés de la mission "Provisions" à la mission "Aménagement du Territoire et Tourisme" pour un montant de **64 074 422 FCFA**.

Le montant net des transferts s'élève ainsi à (-) **2 329 083 FCFA**.

PROGRAMME COORDINATION DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT ET APPUI A L'ACTION LOCALE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme "Coordination des politiques de Développement et Appui à l'Action Locale" a pour vocation d'élaborer les outils d'orientation et de planification spatiale et d'apporter un appui aux collectivités locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de leurs stratégies de développement.

Ce programme, dont le responsable est le Directeur Général de l'Appui à l'Action Locale, est mis en œuvre par deux Directions Générales :

- La Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT) ;
- La Direction Générale de l'Appui à l'Action Locale (DGAAL).

En tant que garant de la cohérence globale de la politique d'aménagement et de développement des territoires, le programme est en forte articulation avec les programmes de politiques transversales suivants :

- Coordination des politiques urbaines ;
- Développement rural ;
- Infrastructures et équipements.

Le programme "Coordination des politiques de Développement et Appui à l'Action Locale" comprend deux actions :

- Appui et conseil aux collectivités locales ;
- Coordination des politiques territoriales.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Appui et conseil aux collectivités locales

Cette action vise le renforcement de la capacité opérationnelle des collectivités locales et la fixation des populations rurales. Cela doit se matérialiser par la réalisation des Relais de Développement Rural (**RDR**) et l'élaboration des Plans de Développement Locaux (**PDL**). Pour mener à bien ce programme, des plans de formation doivent être élaborés, afin de mettre en exergue le capital humain conformément aux dispositions prévues dans le plan stratégique Gabon émergent (PSGE).

Pour l'appui aux collectivités locales, il est nécessaire de mettre en place le Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (**FNADT**).

ACTION N° 2 : Coordination des politiques territoriales

Cette action consiste à la mise en cohérence des politiques sectorielles d'Aménagement et de développement du territoire et d'investissement. Cela va se matérialiser par l'élaboration et la vulgarisation des outils d'aide à la décision notamment le Schéma d'Aménagement et de Développement du Territoire (**SNADT**), les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement du Territoire (**SRADT**), les Plans d'Aménagement et de Développement des zones Frontalières (**PADZOF**), les Plans d'Aménagement et de Développement des zones Spécifiques (**PADZOS**) et les Plans d'Aménagements et de Développement des villes secondaires (**PAD**), les Livres Blancs.

Pour la coordination des politiques territoriales, il est nécessaire de mettre en place les organes de concertation que sont :

- le Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (**CIADT**) ;
- la Commission Nationale d'Aménagement et de Développement du Territoire (**CNADT**) ;
- les Comités Régionaux d'Expansion Economique et Social (**CREES**).

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme "Coordination des politiques de Développement et Appui à l'Action Locale" sont principalement les suivants :

- l'aggravation des disparités inter et intra provinciales en matière de développement ;
- la poursuite de l'exode rural ;
- la multiplicité des administrations impliquées dans la mise en œuvre des actions d'aménagement et de développement du territoire ;
- une implication progressivement croissante des partenaires au développement dans l'action de développement local ;
- la prise en compte des enjeux régionaux et sous régionaux (CEMAC, CEEAC) en matière d'aménagement et de développement du territoire.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif des pouvoirs publics et des partenaires en matière d'aménagement et de développement des territoires :

- l'existence d'orientations stratégiques claires (LODES, DSCR, SNADT en cours de finalisation) ;
- de nombreuses études déjà réalisées et qui ont permis d'identifier une série de projets de développement prioritaires pour les territoires (livres blancs, PAD pilotes) ;
- des premiers projets concrets de développement locaux mis en œuvre par les partenaires au développement.

Néanmoins, un certain nombre de manquements et difficultés restent aujourd'hui à traiter, notamment :

- des schémas d'aménagement élaborés mais non validés, au niveau national comme au niveau local ;
- la mise en œuvre de plusieurs politiques d'Aménagement et de Développement du Territoire aux résultats mitigés ;
- le caractère embryonnaire du système d'information sur les territoires, l'inaccessibilité des données de base sur les territoires ;
- la lourdeur des circuits administratifs de validation des documents d'orientation, schémas directeurs, projets de création de structures ou instances proposés par l'administration ;
- le manque de coordination entre les administrations sectorielles et déconcentrées avec les administrations de planification ;
- l'absence d'outils dédiés au financement des projets de développement des territoires locaux.

ENJEUX

Promouvoir un aménagement et un développement équilibré et durable du territoire, en coopération étroite avec les administrations sectorielles, les collectivités locales et les autres acteurs concernés .

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Produire d'ici 2018, 31 documents de planification spatiale en vue de réduire les déséquilibres et les dysfonctionnements sur l'ensemble du territoire.

OBJECTIF N°2 : Disposer d'ici 2018, des cadres de concertation (CIADT, CNADT, CREES) et d'un instrument de financement (FNADT) des actions d'aménagement du territoire.

OBJECTIF N°3 : Soutenir d'ici 2018 l'attractivité des zones rurales.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Produire d'ici 2018, 31 documents de planification spatiale en vue de réduire les déséquilibres et les dysfonctionnements sur l'ensemble du territoire

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : SNADT disponible (Schéma d' Aménagement et de Développement du Territoire)
- **Résultat annuel attendu 2** : 9 Livres Blancs des provinces du Gabon élaborés
- **Résultat annuel attendu 3** : 4 Plans d'Aménagements et de Développement (PAD) élaborés et disponibles
- **Résultat annuel attendu 4** : 3 Plans de Développements Locaux (PDL) élaborés et disponibles

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : SNADT disponible
- **Résultat annuel N°2** : aucun Livre Blanc élaboré
- **Résultat annuel N°3** : aucun PAD élaboré
- **Résultat annuel attendu 4** : Aucun PDL élaboré

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du SNADT	%	-	95	100	100	0	N/A	N/A
Nombre de livres blancs provinciaux actualisés	Nombre	-	N/A	9	0	-9	2	7
Nombre de PAD cumulés élaborés	Nombre	-	N/A	4	0	-4	4	4
Nombre de PDL cumulés élaborés	Nombre	-	N/A	3	0	-3	3	3

Source des données : DGAT, DGAAL

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel attendu 1 : fin décembre 2016, le bureau d'études STUDI INTERNATIONAL a finalisé le "Schéma d' Aménagement et de Développement du Territoire" - SNADT en collaboration avec la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire. Cependant, ce document d'une importance stratégique mérite d'être vulgarisé auprès des structures centralisées et déconcentrées.

Résultat annuel attendu 2 : le programme s'est fixé comme résultat annuel de réaliser 9 livres blancs durant l'année 2016. A ce jour, aucun livre blanc n'a été élaboré. Toutefois, des termes de référence (TDR) ainsi que des supports d'enquête ont été élaborés. Pour 2017, la cible de ce résultat annuel a été revue à la baisse afin de tenir compte du faible niveau des dotations budgétaires allouées au programme.

Résultat annuel attendu 3 : le programme s'est fixé comme résultat de produire 4 plans d'aménagement et de développement (PAD) en 2016. A la fin de l'exercice, ce résultat n'a pas été atteint. Cependant, une mission de sensibilisation dont le coût est estimé à **5 450 000 FCFA** a été effectuée auprès des autorités politico-administratives de la localité de Bitam.

Résultat annuel attendu 4 : dans le PAP 2016, il a été question d'élaborer 3 PDL pendant l'année. Malheureusement, le résultat fixé ne s'est pas concrétisé, faute de financement. Néanmoins, des termes de référence (TDR) et des supports d'enquêtes de terrain ont été conçus.

Malgré une évolution pas très dynamique de l'objectif n°1, ce dernier a été maintenu dans le PAP 2017.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Disposer d'ici 2018, des cadres de concertation (CIADT, CNADT, CREES) et d'un d'instrument de financement (FNADT) des actions d'aménagement du territoire.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : mettre en place le CIADT (Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire)
- **Résultat annuel attendu 2** : mettre en place les CREES (Comités Régionaux d'Expansion Economique et Social)

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : CIADT Non mis en place
- **Résultat annuel N°2** : CREES Non mis en place

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de décrets du CIADT	Nombre	-	-	1	0	-1	-	1
Nombre de décrets de CREES	Nombre	-	-	1	0	-1	-	1

Source des données : DGAT / DGAAL

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel attendu 1 et 2 : Le programme s'est donné pour résultats annuels la mise en place de deux comités pour entreprendre des actions d'aménagement du territoire. A ce jour, aucun comité n'a été mis en place. Toutefois, les projets de décrets de création de ces organes consultatifs (CIADT, CREES) ont été élaborés et sont en cours de validation.

L'atteinte de l'objectif stratégique N°2 : "Disposer d'ici 2018, des cadres de concertation (CIADT, CNADT, CREES) et d'un instrument de financement (FNADT) des actions d'aménagement du territoire" n'est pas en bonne voie, son échéance pluriannuelle a été repoussée en 2018.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Soutenir d'ici 2018 l'attractivité des zones rurales

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : identifier les 9 localités pilotes
- **Résultat annuel attendu 2** : élaboration des plans concertés d'aménagement et développement des villages RDR

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucune localité n'a été identifiée
- **Résultat annuel N°2** : aucun plan concerté d'aménagement et de développement n'a été élaboré

Indicateurs

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de localités pilotes identifiées	Nombre	-	-	9	0	-9	9	9
Nombre de plans concertés des villages RDR élaborés	Nombre	-	-	9	0	-9	9	9

Source des données : DGAAL

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel attendu 1 et 2 :s'agissant des résultats annuels sur l'identification des 9 villages pilotes et des plans concertés d'aménagement et de développement des villages - relai de développement rural (RDR), aucun résultat n'a été atteint car les missions d'identification des localités qui auraient pu permettre la réalisation de ces actions n'ont pas pu être effectuées. Toutefois, une campagne d'information et de sensibilisation a été menée dans la province de l'Estuaire pour un coût estimatif est de **4 080 000 FCFA**.

L'objectif stratégique N°3 bien que non atteint à ce jour, a été reconduit pour 2017.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016	AE engagées en 2016	Ecart	CP ouverts en LF pour 2016	CP consommés en 2016	Ecart
	(a)	(b)	(a) – (b)	(c)	(d)	(c) – (d)
4.199.1 Appui et Conseil aux Collectivités Locales	27 795 684	10 290 000	17 505 684	27 795 684	10 290 000	17 505 684
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	13 308 000	6 210 000	7 098 000	13 308 000	6 210 000	7 098 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	14 487 684	4 080 000	10 407 684	14 487 684	4 080 000	10 407 684
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
4.199.2 Coordination Territoriale des Politiques	240 073 330	194 486 167	45 587 163	240 073 330	194 486 167	45 587 163
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	164 426 000	166 533 917	-2 107 917	164 426 000	166 533 917	-2 107 917
Titre 3. Dépenses de biens et services	75 647 330	27 952 250	47 695 080	75 647 330	27 952 250	47 695 080
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	267 869 014	204 776 167	63 092 847	267 869 014	204 776 167	63 092 847
Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus						
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	177 734 000	172 743 917	4 990 083	177 734 000	172 743 917	4 990 083
Titre 3. Dépenses de biens et services	90 135 014	32 032 250	58 102 764	90 135 015	32 032 250	58 102 764
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Les crédits du programme "Coordination des politiques de Développement et Appui à l'Action Locale" d'un montant de **267 869 014 FCFA** ont été exécutés à hauteur de **204 776 167 FCFA**, soit un taux global d'exécution de **76,45%**. Les taux d'exécution du "Titre 2" et du "Titre 3" sont respectivement de **97,19%** et de **35,53%**.

L'écart de **63 092 847 FCFA** se justifie de la manière suivante :

- concernant le "Titre 2 : dépenses de personnel", l'écart est de **4 990 083 FCFA** ;
- pour le "titre 3 : dépenses de biens et services", l'écart de **58 102 764 FCFA** est imputable à la non-levée de la réserve obligatoire (**4 506 751 FCFA**) et aux mesures de régulation budgétaire occasionnées par la contraction des ressources budgétaires d'une part, et aux dossiers de dépenses qui n'ont pas abouti d'autre part.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme "Coordination des politiques de Développement et Appui à l'Action Locale" n'a pas procédé à des opérations de fongibilité.

Virements

Le programme "Coordination des politiques de Développement et Appui à l'Action Locale" n'a pas procédé à des opérations de virement de crédits.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 4.199 : Coordination des politiques de développement et Appui à l'action locale	Programme 14.521 : Gestion des dépenses publiques et contrôle	Titre 2	-23 804 339	-23 804 339
Programme 4.199 : Coordination des politiques de développement et Appui à l'action locale	Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-22 010 166	-22 010 166
Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 4.199 : Coordination des politiques de développement et Appui à l'action locale	Titre 2	+40 824 422	+40 824 422
Total des Transferts			-4 990 083	-4 990 083
dont Titre 2			-4 990 083	-4 990 083

Explication des impacts de chaque transfert :

Les transferts opérés au sein du programme "Coordination des politiques de développement et Appui à l'action locale" ont concerné le "Titre 2 : dépenses de personnel" afin d'ajuster l'enveloppe budgétaire de la MONP et de procéder à la couverture de la solde permanente (dépenses faisant l'objet d'une gestion centralisée).

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	-	-	-				
Agents de catégorie A	89	98	98	2	1	-1	97
Permanents	89	98	98	2	1	-1	97
Non permanents	-	-	-	-	-	-	-
Agents de catégorie B	45	46	46	0	1	1	47
Permanents	45	46	46	0	1	1	47
Non permanents	-	-	-	-	-	-	-
Agents de catégorie C	15	16	16	0	0	0	16
Permanents	-	-	-	0	0	0	16
Non permanents	-	-	-	-	-	-	-
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	-	-	160	2	2	0	160
Main d'œuvre non permanente	64	68	68	0	18	18	86
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	213	228	228	2	20	18	246

Explication des évolutions :

L'augmentation globale des effectifs est essentiellement liée au recrutement de la main d'œuvre non permanente, soit une entrée de 18 agents MONP et de 2 personnes de catégorie A et B.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur : Le programme "Coordination des politiques de Développement et Appui à l'Action Locale" n'a pas d'opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration (MONP)	177 734 000	177 734 000	172 743 917	172 743 917	4 990 083	4 990 083
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	-	-	-	-	-	-
Total des crédits de titre 2	177 734 000	177 734 000	172 743 917	172 743 917	4 990 083	4 990 083

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le titre 2 exécuté dans le programme "Coordination des politiques de Développement et Appui à l'Action Locale" concerne la MONP, la solde permanente étant en gestion centralisée au Ministère du Budget et des Comptes Publics.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Appui et Conseil aux Collectivités Locales	24 000 000	24 000 000	4 080 000	4 080 000	19 920 000	19 920 000
Activité 1 Mission d'information et de sensibilisation relatif aux RDR	24 000 000	24 000 000	4 080 000	4 080 000	19 920 000	19 920 000
ACTION 2 Coordination Territoriale des Politiques	66 135 015	66 135 015	27 952 250	27 952 250	38 182 765	38 182 765
Activité Mission de sensibilisation et de travail relatif aux PAD	12 565 652	12 565 652	5 450 000	5 450 000	7 115 652	7 115 652
Loyers des Directeurs provinciaux	25 792 655	25 792 655	11 002 000	11 002 000	14 790 655	14 790 655
Fonctionnement régulier des services	27 776 708	27 776 708	11 500 250	11 500 250	16 276 458	16 276 458
Total des crédits de titre 3	90 135 015	90 135 015	32 032 250	32 032 250	58 102 765	58 102 765

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

L'Action "**Appui et Conseil aux Collectivités Locales**" a été exécutée à hauteur de **4 080 000 FCFA** pour effectuer une campagne d'information et de sensibilisation dans la province de l'Estuaire. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de l'identification des 9 villages pilotes et des plans concertés d'aménagement et de développement des villages (RDR). Cette activité est reliée à l'objectif n°3.

L'action "**Coordination Territoriale des Politiques**" a été exécutée à hauteur de **27 952 250 FCFA**. Ce montant a servi pour le financement :

- d'une campagne de sensibilisation relative à l'élaboration des plans d'aménagement et de développement effectuée dans la commune de Bitam (**5 450 000 FCFA**). Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif n°1 : "Produire d'ici 2018, 31 documents de planification spatiale en vue de réduire les déséquilibres et les dysfonctionnements sur l'ensemble du territoire" ;
- fonctionnement des services provinciaux du programme **11 002 000 FCFA** et des services centraux (**11 500 250 FCFA**).

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme "Coordination des politiques de Développement et Appui à l'Action Locale" n'a pas de titre 4.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Coordination des politiques de Développement et Appui à l'Action Locale" n'a pas de titre 5.

PROGRAMME TOURISME

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Tourisme" a pour vocation le développement d'un "tourisme durable". Le tourisme reste l'un des principaux secteurs d'avenir pour l'économie Gabonaise et contribue au produit intérieur brut (PIB) à hauteur de 6%.

En 2011, le Gouvernement a mis en place une politique du secteur touristique pour qu'il constitue un vecteur majeur de développement du pays et de réduction de la pauvreté. Ces choix stratégiques vont permettre aux hautes autorités du pays de préparer l'après pétrole et de faire de notre pays une vraie destination touristique dans la sous-région et le monde.

Ce programme est mis en œuvre par la Direction Générale du Tourisme (DGT) et la Direction Générale de l'Hôtellerie (DGH).

En tant que garant de la cohérence globale de la politique de développement du Tourisme, le programme est en articulation forte avec :

- l'Agence Gabonaise de Développement et de Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie (AGATOUR) en tant qu'opérateur ;
- l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) pour partenaire.

Le champ du programme recouvre notamment :

- le contrôle, l'identification, et la classification de toutes les entreprises touristiques et hôtelières ;
- la promotion et commercialisation de la Destination Gabon ;
- la création des Zones d'intérêt touristique ;
- la délivrance des licences aux investisseurs du secteur touristique et hôtelier et des loisirs ;
- la promotion des circuits touristiques, d'aires protégées, réserves et parcs nationaux ;
- la mise en place avec l'ANPN, d'un outil de mesure pour maîtriser les flux touristiques des treize parcs nationaux.

Le programme "Tourisme" comprend deux actions :

- la valorisation du patrimoine touristique ;
- l'hôtellerie.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : VALORISATION DU PATRIMOINE TOURISTIQUE

L'action "Valorisation du patrimoine touristique" recouvre :

- l'identification du patrimoine naturel et culturel ;
- le recensement du patrimoine pour en savoir les potentialités ;
- l'élaboration d'une typologie générale du patrimoine naturel et culturel ;
- la promotion des atouts touristiques de chaque province.

ACTION N° 2 : HOTELIERIE

L'action "Hôtellerie" recouvre :

- l'identification, l'inventaire, le contrôle de tous les hôtels, restaurants et la parahôtellerie ;
- la classification de tous les hôtels, restaurants et autres entreprises touristiques ;
- l'organisation d'un atelier en faveur des hôteliers et restaurateurs sur la qualité des services avec les services compétents des Administrations publiques et privées ;
- la sensibilisation des opérateurs du secteur du bien-fondé de la labellisation.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le processus de développement économique, social et culturel dans lequel notre pays est engagé et dont l'axe fondamental est la diversification de l'économie, repose sur la volonté politique du Président de la République, Chef de l'Etat, et la détermination du Gouvernement, de réduire la pauvreté et d'assurer le mieux-être des gabonaises et des gabonais.

En effet, le Gabon est un véritable paradis terrestre à en juger par l'immensité et l'abondance de ses potentialités :

- un emplacement géographique de choix ;
- une stabilité politique ;
- une population pacifique ;
- une faune comportant des espèces protégées : grands mammifères (baleines à bosse, éléphants, hippopotames, tortues luth, etc.) ;
- une flore avec une biodiversité des plantes et des essences naturelles (bois) ;
- une qualité des sites à vocation touristique ;
- 13 parcs nationaux qui occupent 11% du territoire national ;
- Des sites et des monuments historiques ;
- une culture et des traditions riches et variées ;
- un art culinaire diversifié ;
- un artisanat riche et dynamique.

ENJEUX

Enjeu 1 : Faire du Gabon une destination de référence mondiale dans le tourisme ;

Enjeu 2 : Faire du tourisme un vecteur majeur du développement et de la lutte contre la pauvreté.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N° 1 : Développer une offre touristique compétitive à l'horizon 2018.

OBJECTIF N° 2 : Disposer d'une hôtellerie répondant aux standards internationaux.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Développer une offre touristique compétitive à l'horizon 2018.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel 1** : 4 fédérations regroupant les opérateurs du secteur pour organiser le cadre de discussion sur l'offre touristique ;
- **Résultat annuel 2** : 2 reportings rédigés attestant l'accompagnement des collectivités locales dans la mise en place d'offices de tourisme dans 3 provinces pilotes ;
- **Résultat annuel 3** : 50 personnes formées du secteur privé dans la production touristique (montage, accompagnement, animation, marketing) au sein des structures privées.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : le cadre de discussion sur l'offre touristique n'a pas été organisé ;
- **Résultat annuel N°2** : Aucun reporting n'a été fait ;
- **Résultat annuel N°3** : une centaine de personnes formées dans les métiers de la production touristique.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de fédérations créées	Nombre	-	-	4	0	-4	0	0
Nombre de reportings consolidés attestant l'accompagnement...	Nombre	-	-	2	0	-2	4	6
Nombre de personnes formées dans la production touristique au sein des entreprises du secteur	Nombre	-	165	50	100	50	100	150
Taux de réalisation du développement de l'offre touristique	%	-	-	30%	10%	-20%	70%	100%

Sources des données : Direction Générale du Tourisme (DGT), Direction Générale de l'Hôtellerie (DGH), Agence Gabonaise de Développement et de Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie (AGATOUR), opérateurs du secteur privé.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Avec l'arrivée du nouveau ministre, le budget 2016 a été réorienté en vue de préparer la CAN 2017 aussi, le projet "Offre touristique CAN 2017" a fortement influencé la mise en œuvre des activités du PAP 2016.

Résultat annuel 1 : le programme s'est fixé comme résultat annuel de créer 4 fédérations regroupant les opérateurs du secteur pour organiser l'offre touristique. Aucune fédération n'a été créée. Toutefois, l'on note des discussions avec un groupement d'opérateurs tels que le Résopithoga (agences de voyage, les hôteliers) et Go To Gabon.

En outre, la mise en place des fédérations n'est pas encore effective à cause de l'insuffisance de campagnes de sensibilisation : une seule campagne dont le coût est estimé à 10 000 000 FCFA a été faite à Libreville.

Résultat annuel attendu 2 : 2 procès verbaux attestant l'accompagnement des collectivités locales dans la mise en place d'offices de tourisme dans 3 provinces pilotes devaient être rédigés. Aucun procès verbal n'a été rédigé. En effet, les crédits prévus pour réaliser cette activité ont été orientés vers le projet "offre touristique CAN 2017".

Résultat annuel attendu 3 : le programme s'est fixé comme résultat annuel de former 50 personnes dans la production touristique au sein des entreprises du secteur privé. Il en ressort qu'une centaine de personnes ont été formées à la production touristique avec la collaboration de l'opérateur Agatour pour un coût de 4 500 000 FCFA. En effet, la dynamique de la CAN 2017 et le nombre élevé de demandeurs sous- tendent le dépassement de ce résultat annuel.

Pour les raisons évoquées plus haut, l'objectif "Développer une offre touristique compétitive à l'horizon 2018" n'est pas encore atteint. Toutefois, le programme a décidé de le maintenir dans le PAP 2017 avec des intitulés d'indicateurs reformulés.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : 150 hôtels et restaurants recensés dans 4 provinces ;
- **Résultat annuel N°2** : 10 agents DGT, DGH formés aux techniques de contrôle, d'évaluation et de classification des hôtels et restaurants ;
- **Résultat annuel N°3** : 30 personnes des hôtels et restaurants formés dans les métiers de l'hôtellerie ;
- **Résultat annuel N°4** : 4 campagnes de sensibilisation animée à l'endroit des hôtels et des restaurants sur la classification.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 267 hôtels et restaurants recensés dans 4 provinces ;
- **Résultat annuel N°2** : 7 agents DGH formés aux techniques de contrôle (comportement en cas de recours) ;
- **Résultat annuel N°3** : 4 personnes dont 1 DGH formés à la langue anglaise ;
- **Résultat annuel N°4** : 0 campagne de sensibilisation.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'établissements recensés dans 4 provinces.	Nombre	-	-	150	267	117	200	250
Nombre cumulé d'agents DGT, DGH, formés	Nombre	-	-	10	7	-3	15	20
Nombre cumulé de personnels des hôtels et restaurants formés	Nombre	-	-	30	4	-26	60	100
Nombre cumulé de campagne de sensibilisation		-	-	4	0	-4	8	12

Source des données : Agence Gabonaise de Développement et de Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie (AGATOUR), Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR), les opérateurs privés.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le programme a prévu recenser 150 établissements dans 4 provinces. Au final, 267 établissements dont 127 hôtels et 140 restaurants ont fait l'objet d'un recensement dans 4 provinces. Ce résultat a été largement dépassé grâce aux missions effectuées sur le terrain, aux visites de conformité, et à la création d'une base données sur les informations recueillies.

Résultat annuel N°2 : le programme se proposait de former 10 agents (DGT, DGH) en 2016 soit un coût de 5 000 000 FCFA. Il ressort que seul 7 agents ont été formés dont 6 dans les techniques de contrôle (comportement en cas de recours) et 1 dans le domaine de l'anglais professionnel. Les 6 agents formés dans le contrôle ont bénéficié d'une formation inter active basée sur des échanges d'expérience. L'autre agent a bénéficié de la coopération avec les Etats Unis.

Résultat annuel N°3 : le programme se proposait de former le personnel des hôtels et des restaurants (30). Seuls 3 agents d'hôtels et 1 DGH en anglais professionnel ont été formés, ceci grâce au concours de la coopération avec les Etats Unis.

Résultat annuel N°4 : 4 campagnes de sensibilisation étaient prévues dans le PAP 2016. A la fin de l'exercice budgétaire, aucune campagne n'avait été organisée. Ce résultat annuel n'a donc pas été atteint compte tenu des priorités gouvernementales orientées essentiellement vers le projet "offre touristique CAN 2017".

En somme, l'objectif n°2 : "Disposer d'une hôtellerie répondant aux standards internationaux d'ici 2018" n'est pas en bonne voie, il nécessite une attention particulière pour que l'on atteigne les standards internationaux en matière de tourisme.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
N°4.206.1 Valorisation du patrimoine touristique	247 766 426	162 454 087	85 312 339	247 766 426	162 454 087	88 290 007
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	81 510 000	84 693 000	3 183 000	81 510 000	84 693 000	3 183 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	91 256 426	43 348 637	47 907 789	91 256 426	43 348 637	50 885 457
Titre 4. Dépenses de transfert	75 000 000	34 412 450	40 587 550	75 000 000	34 412 450	40 587 550
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°4.206.2 Hôtellerie	67 125 381	49 609 900	17 515 481	67 125 381	49 609 900	17 515 481
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	7 572 000	7 050 000	522 000	7 572 000	7 050 000	522 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	59 553 381	42 559 900	16 993 481	59 553 381	42 559 900	16 993 481
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	314 891 807	212 063 987	102 827 820	314 891 807	212 063 987	102 827 820
Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus						
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	89 082 000	91 743 000	-2 661 000	89 082 000	91 743 000	-2 661 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	150 809 807	85 908 537	64 901 270	150 809 805	85 908 537	64 901 270
Titre 4. Dépenses de transfert	75 000 000	34 412 450	40 587 550	75 000 000	34 412 450	40 587 550
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

La loi de finances initiale a prévu pour le programme un montant global de **314 891 807 FCFA** en autorisations d'engagement et crédits de paiement. L'exécution budgétaire présente une consommation de crédits de **212 063 987 FCFA**, soit un écart de **102 827 820 FCFA** et un taux global d'exécution de **67,35%**.

- Initialement inscrit à **89 082 000 FCFA**, le titre 2 "dépenses de personnel" a été exécuté à hauteur de **91 743 000 FCFA**, d'où l'écart constaté de **-2 661 000 FCFA** et le taux d'exécution de **103%**. Cet écart est lié aux ajustements budgétaires opérés sur la MONP.
- Pour le titre 3 "dépenses de biens et services", la dotation du programme de **150 809 807 FCFA** a été consommée pour un montant de **85 908 537 FCFA**, soit un taux d'exécution de **56,96%**. L'écart de **64 901 270 FCFA** est imputable à la non-levée de la réserve obligatoire (**7 540 490 FCFA**) et aux mesures de régulation budgétaire occasionnées par la contraction des ressources budgétaires d'une part, et d'autre part, aux dossiers de dépenses qui n'ont pas abouti.
- Pour le titre 4 "dépenses de transferts", la dotation **75 000 000 FCFA** a été consommée à hauteur de **34 412 450 FCFA** ; soit un écart de **40 587 550 FCFA** et un taux d'exécution de **46%**. Cet écart s'explique essentiellement par les crédits non transférés à l'opérateur AGATOURL.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme "Tourisme" n'a pas procédé à des opérations de fongibilité

Virements

Le programme "Tourisme" n'a pas procédé à des opérations de virement de crédits.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 4.206 Tourisme	Programme 14.521 : Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-19 563 000	-19 563 000
Programme 4.206 Tourisme	Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprév isibles	Titre 2	-1 026 000	-1 026 000
Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprév isibles	Programme 4.206 Tourisme	Titre 2	+23 250 000	+23 250 000
Total des transferts			+2 661 000	+2 661 000
dont Titre 2			+2 661 000	+2 661 000

Explication des impacts de chaque transfert :

Les transferts opérés au sein du programme "Tourisme" ont concerné le "Titre 2 : dépense de personnel" afin de réaliser les ajustements budgétaires relatifs à la MONP et la couverture de la solde permanente (dépense en gestion centralisée).

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	999	2	2	0	0	0	2
Agents de catégorie A	999	81	81	2	0	-2	79
Permanents	999	65	65	2	0	-2	63
Non permanents	999	16	16	0	0	0	16
Agents de catégorie B	999	46	46	1	0	-1	45
Permanents	999	32	32	1	0	-1	31
Non permanents	999	14	14	0	0	0	14
Agents de catégorie C	999	11	11	0	0	0	11
Permanents	999	2	2	0	0	0	2
Non permanents	999	9	9	0	0	0	9
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	999	139	139	3	0	-3	136
Main d'œuvre non permanente	999	43	43	0	1	1	44
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	999	182	182	3	1	-1	180

Explication des évolutions :

Les effectifs du programme "Tourisme" sont restés relativement stable en 2016. Ils sont répartis entre la Direction Générale du Tourisme (107 agents) et la Direction Générale de l'Hôtellerie (52 agents)

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur : AGATOURL (Agence Gabonaise de Développement de la Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie).

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			2	2
Total pour l'opérateur			2	2
Total pour le programme			2	2

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

L'effectif de l'AGATOURL n'a pas connu d'évolution.

Pour l'opérateur AGATOURL, l'effectif est de deux (2) personnes. Toutefois, il est important de relever la coexistence de deux structures GABONTOURL et AGATOURL. En effet, GABONTOURL absorbée par AGATOURL mais dont la loi n'a pas été abrogée, dispose toujours de son personnel. Ce dernier est réparti entre la Direction Générale du Tourisme, la Direction Générale de l'Hôtellerie et AGATOURL. Il est composé de (17) fonctionnaires, (3) contractuels et (4) agents de la main d'œuvre non permanente (MONP).

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	89 082 000	89 082 000	91 743 000	91 743 000	-2 661 000	-2 661 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	89 082 000	89 082 000	91 743 000	91 743 000	-2 661 000	-2 661 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le titre 2 présenté dans le tableau ne concerne que la main d'œuvre non permanente.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Valorisation du patrimoine touristique	91 256 426	91 256 426	43 348 637	43 348 637	47 907 789	47 907 789
Fonctionnement régulier des services	3 157 472	3 157 472	1 500 000	1 500 000	1 657 472-	1 657 472-
Formation des agents	7 391 770	7 391 770	3 500 000	3 500 000	3 891 770	3 891 770
Mission d'évaluation des activités hôtelières	21 043 731	21 043 731	10 000 000	10 000 000	11 043 731	11 043 731
Automatisation de l'offre hôtelière	21 043 731	21 043 731	10 000 000	10 000 000	11 043 731	11 043 731
Fonctionnement régulier des services des Délégations provinciales	38 619 722	38 619 722	18 348 637	18 348 637	20 271 085	20 271 085
ACTION 2 Hôtellerie	59 553 381	59 553 381	42 559 900	42 559 900	16 993 481	16 993 481
Formation des agents pour la CAN 2017	7 146 405	7 146 405	5 000 000	5 000 000	2 146 405	2 146 405
Automatisation de l'offre touristique	16 079 412	16 079 412	11 315 000	11 315 000	4 764 412	4 764 412
Organisation deuxième édition Village Noël 2016	20 843 683	20 843 683	15 000 000	15 000 000	5 843 683	5 843 683
Fonctionnement régulier des services	15 483 881	15 483 881	11 244 900	11 244 900	4 238 981	4 238 981
Total des crédits de titre 3	150 809 807	150 809 807	85 908 537	85 908 537	64 901 270	64 901 270

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Lors de la mise en place du budget, les montants respectifs des actions ont été intervertis. En attendant la correction dans le système Vectis, et après un dialogue de gestion de la chaîne managériale, les activités qui relèvent de l'action 1 ont été exécutées dans l'action 2 et inversement.

ACTION 1 Valorisation du patrimoine touristique : 43 348 637 FCFA dont :

- fonctionnement régulier des services (1 500 000 FCFA) ;
- formation des agents (3 500 000 FCFA) ;
- mission d'évaluation des activités hôtelières (10 000 000 FCFA) ;
- fonctionnement régulier des services des Délégations provinciales (18 348 637 FCFA) ;
- automatisation de l'offre hôtelière (10 000 000 FCFA).

Le personnel des hôtels et des restaurants ont bénéficié d'une formation en anglais professionnel dans le cadre de la coopération avec les Etats Unis. Ces activités ont été menées en vue de contribuer à l'atteinte de l'objectif stratégique n°2 qui consiste à « Disposer d'une hôtellerie répondant aux standards internationaux d'ici 2018 ».

ACTION 2 Hôtellerie : 42 559 900 FCFA décomposés en :

- formation des agents pour la CAN 2017 (5 000 000 FCFA) : 22 guides d'accompagnateurs ont été formés dans le cadre de l'offre touristique CAN. La somme déboursée a permis de payer les honoraires des experts, de financer le cocktail d'ouverture et de clôture, d'imprimer les parchemins des participants, de payer les frais de logistique. ;
- automatisation de l'offre touristique (11 315 000 FCFA) ;
- organisation deuxième édition Village Noël 2016 (15 000 000 FCFA) ;
- fonctionnement régulier des services (11 244 900 FCFA).

Ces activités ont été menées afin de développer une offre touristique attractive comme le stipule l'objectif stratégique n°1 du PAP 2016.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Valorisation du patrimoine touristique	75 000 000	75 000 000	34 412 450	34 412 450	40 587 550	40 587 550
Transfert cotisation à l'OMT	38 236 056	38 236 056	34 412 450	34 412 450	3 823 606	3 823 606
Subvention AGATOURL	36 763 944	36 763 944	0	0	36 763 944	36 763 944
Total des crédits de titre 4	75 000 000	75 000 000	34 412 450	34 412 450	40 587 550	40 587 550

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Le programme "Tourisme" a bénéficié, au titre 4 "dépenses de transfert", d'un montant de **75 000 000 FCFA** décomposé ainsi :

- Cotisation à l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) : **38 236 056 FCFA** ;
- Subvention au profit de l'opérateur AGATOURL : **36 763 944 FCFA**.

Si la cotisation internationale à l'OMT a été payée à hauteur de **34 412 450 FCFA**, il ressort que la subvention prévue pour l'opérateur AGATOURL n'a pas été versée au motif de la non justification des crédits utilisés par ce dernier en 2015.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Tourisme" n'a pas eu de titre 5.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR AGATOURL

Présentation de l'opérateur

Dans la perspective de favoriser l'essor du secteur tourisme, de renforcer et d'améliorer l'offre nationale afin de mieux positionner la "Destination Gabon" sur le marché international, les pouvoirs publics ont créé un organe opérationnel qu'est l'Agence Gabonaise de Développement et de la Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie (**AGATOURL**). Cet établissement public à caractère industriel et commercial est placé sous la tutelle technique du Ministère en charge du Tourisme.

L'opérateur AGATOURL a pour missions d'assister le Gouvernement dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière de développement touristique et de créer un environnement favorable aux opérateurs du secteur. AGATOURL est ainsi un opérateur qui contribue à la mise en œuvre de la politique du tourisme de concert avec la Direction Générale du Tourisme et celle de l'Hôtellerie.

Travail avec l'opérateur

Un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été formalisé et cosigné avec l'Etat.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes (4.206:Tourisme)	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	11 928 000	11 928 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	33 087 550	0
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	45 015 550	11 928 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Concernant le titre 2, les emplois de l'opérateur ont été gérés en centralisé, c'est-à-dire par le Ministère en charge du Budget.

En ce qui concerne le fonctionnement de l'opérateur, ce dernier n'a pas pu bénéficier de la subvention de l'Etat car n'ayant pas justifié celle de 2015.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Aucune action visant l'atteinte des résultats ne pouvait être entreprise sans crédit.

